



# DEMANDE D'AIDE AU DEPLACEMENT

A retourner au service formation des Scouts et Guides de France

- Par courrier : 65, rue de la Glacière – 75013 PARIS
- Par mail : [formation@squdf.fr](mailto:formation@squdf.fr)

Voir en page 3 pour les critères d'attribution

## Identité du demandeur

Nom :                      Prénom :                      Groupe :                      Territoire :  
Fonction :                      email :                      Téléphone :

## Motif de la demande

- 1- Stage complet** : le stage pour lequel j'ai fait une demande d'inscription, alors qu'il restait de la place est finalement complet
- 2- Stage annulé** : le stage auquel j'étais inscrit a été annulé
- 3- Absence de stage disponible** : le seul stage me correspondant sur une période où je suis disponible a lieu à une distance importante de mon domicile et implique d'importants frais de déplacement

Si 1- ou 2-, intitulé Intranet du stage pour lequel une demande d'inscription avait été faite :

Si 1- ou 2-, intitulé Intranet du stage sur lequel une proposition de transfert vous a été faite :

Si 3-, expliquez succinctement pour quelle raison vous n'êtes pas disponible sur d'autres sessions correspondant à votre profil :

## Demande

Les frais de déplacement du stage sur lequel j'étais inscrit se montaient à  
justificatif – devis, capture d'écran internet, ...

€ joindre un





Les frais de déplacement du stage sur lequel je vais m'inscrire se montent à \_\_\_\_\_ € *joindre un justificatif – devis, capture d'écran internet, ...*

Le surcoût s'élève à \_\_\_\_\_ €

## Financements déjà obtenus

### Frais de formation

Les frais d'inscription à ma formation, d'un montant de 426,00 € sont pris en charge de la manière suivante :

Prise en charge par le groupe \_\_\_\_\_ €

Prise en charge par le territoire \_\_\_\_\_ €

Prise en charge par un autre organisme (précisez CAF, conseil général, DDJSCS, ... : \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ €

Prise en charge personnelle \_\_\_\_\_ €

Au cas où aucun autre organisme ne financerait la formation, indiquer les organismes sollicités et les raisons de refus de ces derniers :

### Frais de déplacement

Les frais de déplacement pour me rendre en formation, d'un montant de \_\_\_\_\_ sont pris en charge de la manière suivante :

Prise en charge par le groupe \_\_\_\_\_ €

Prise en charge par le territoire \_\_\_\_\_ €

Prise en charge personnelle \_\_\_\_\_ €

Je sollicite du fond d'aide au déplacement mis en place par le service formation des Scouts et Guides de France une aide de \_\_\_\_\_ €

Je souhaite apporter des précisions à ma demande :

Date :





## Critères d'attribution

### Stage complet

- ➔ Le demandeur a fait une demande d'inscription sur un stage dont il est le public cible, en terme de branche et de parcours.
- ➔ La demande a été faite à un moment où il restait des places disponibles, l'Intranet faisant foi.
- ➔ Les validations par le responsable de groupe et le délégué territorial ont été faite à un moment où il restait des places, l'Intranet faisant foi.

### Stage annulé

- ➔ Le demandeur a fait une demande d'inscription sur un stage dont il est le public cible, en terme de branche et de parcours,
- ➔ Les validations par le responsable de groupe et le délégué territorial ont été faite avant l'annulation de la session, l'Intranet faisant foi.

### Absence de stage disponible

- ➔ Le demandeur a une disponibilité réduite pour des raisons indépendantes de sa volonté : stage, examens, congés professionnels, raisons de santé. Ne sont pas acceptées les indisponibilités pour des convenances personnelles, telles que fête de famille, anniversaire, ...
- ➔ Le demandeur doit justifier de son indisponibilité pour l'ensemble des autres stages dont il est le public cible organisée sur l'année scolaire.

### Financement

- ➔ La participation au frais du stage par le mouvement (unité, groupe, territoire, ...) n'excède pas les 2/3 du prix de la session
- ➔ Le stagiaire et le groupe et/ou le territoire participent au financement du transport
- ➔ Le surcoût lié au transport engagé par le changement de lieu de stage est supérieur à 25% du coût
- ➔ La somme demandée n'excède pas 50% du coût total du déplacement





## Décision du service formation

Accord

Refus

Motivation de la décision :

Date :

Signature :

